

one song one forest

One Song One Forest est une initiative unique portée par **Mangroove Music** en collaboration avec la **Fondation Prince Albert II de Monaco** pour la protection des forêts du monde entier. S'associer au monde de la musique permet de sensibiliser le plus grand nombre de personnes en proposant de **nouveaux récits** et d'agir en qualifiant et en finançant les programmes. Le programme **One Song One Forest** mixe musique et protection des forêts.

Ce programme s'inscrit dans **3 domaines d'actions prioritaires** :

- Limiter les effets du changement climatique et promouvoir les énergies renouvelables ;
- Préserver la biodiversité ;
- Gérer les ressources et lutter contre la désertification.



Mangroove Music et la Fondation Prince Albert II de Monaco développent conjointement **9 projets terrains** soutenus à travers le monde **sur 3 ans**.

Mangroove Music se réunit une fois par an avec la Fondation Prince Albert II de Monaco afin de **choisir des projets** qui ont été validés par le comité scientifique de la fondation, et qui peuvent faire l'objet d'un **parrainage artistique**.

L'ensemble des revenus sont investis dans le projet terrain soutenu.

LES MANGROVES EN AFRIQUE DE L'OUEST

Opérateurs de terrain: Éclosio
Artistes: Oumou Sangaré & Youssoupha



Dans le cadre du projet "**Gestion durable des mangroves du Sénégal au Bénin**", coordonné par l'UICN et financé par l'Union Européenne et l'UEMOA, le Collectif **5 Deltas** déploie son intervention sur les **mangroves du Sud du Sénégal** (Casamance), de la Guinée Bissau et de la Guinée. L'action consiste à renforcer les **capacités des acteurs locaux**, en recherchant une bonne **articulation** entre gouvernance locale, **valorisation** des produits de la mangrove et **conservation des écosystèmes**.

L'objectif global du projet est d'atteindre une **protection intégrée de la diversité et des écosystèmes fragiles** de Mangroves en Afrique de l'Ouest et **leur résilience renforcée aux changements climatiques**. L'objectif spécifique du projet est de renforcer la gestion des **aires protégées et des sites de mangroves non protégés**. Il s'agit de mettre **en lien** les systèmes de gouvernance et de production avec les structures de conservation des mangroves au niveau des territoires.



La collaboration entre la Fondation Prince Albert II de Monaco et Mangroove Music vise à renforcer et compléter cette action en mobilisant des ressources complémentaires au profit des populations locales vivant de la mangrove.